



communiqué

Date **Le 5 septembre 1991**

Pour publication

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

N° 189

SEP 10 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

LE CANADA CONTRIBUE À LA MISSION DE SURVEILLANCE EN YUGOSLAVIE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Marcel Masse, ont annoncé aujourd'hui que le Canada participera à une mission destinée à surveiller l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Yougoslavie.

«Le Canada a demandé à plusieurs reprises aux parties en cause de mettre fin à la violence et de régler leurs différends par des négociations, a déclaré M^{me} McDougall. Notre participation à la mission de surveillance est un moyen concret d'aider à mettre fin à cette guerre tragique en Croatie.»

«Cette annonce n'est que le plus récent exemple de la volonté du Canada d'encourager la paix et la sécurité en Europe, a déclaré M. Masse. Elle montre aussi que la communauté internationale reconnaît la compétence du Canada dans ce genre de missions.»

Cette mission a été rendue possible par la signature d'un cessez-le-feu négocié par la Communauté européenne. Elle comprend des représentants des 12 pays membres de la Communauté européenne, de même que du Canada, de la République fédérative tchèque et slovaque, de la Pologne et de la Suède.

À titre de membre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le Canada a été invité à participer à cette mission de 150 personnes. Il enverra une quinzaine de représentants du ministère de la Défense nationale, et d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou le :

Bureau de liaison avec les médias
Ministère de la Défense nationale
(613) 996-2353